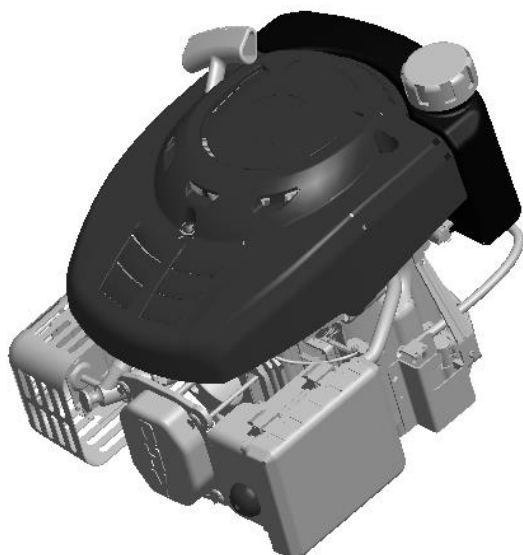


NOTICE D'INSTRUCTIONS

DG1P65F



LIRE ATTENTIVEMENT CETTE NOTICE ORIGINALE

AVANT TOUTE UTILISATION

LA CONSERVER POUR DES CONSULTATIONS FUTURES



SOMMAIRE

Introduction.....	3
Consignes de sécurité.....	4
Données techniques	4
Préparation.....	6
Fonctionnement.....	7
Maintenance.....	8
Garantie	11

INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir fait le choix d'un MOTEUR DG1P65F.

Prenez quelques instants pour vous familiariser avec les procédures de fonctionnement et d'entretien afin d'utiliser ce produit dans les meilleures conditions possibles de sécurité et de performance.

Conservez ce manuel du propriétaire à portée de main pour vous y reporter lorsque nécessaire.

Dans le souci d'une amélioration constante de la qualité de nos produits, nous nous réservons le droit de procéder sans préavis à la modification de certains processus et de certaines caractéristiques.

Ce moteur ne peut qu'être installé que sur des appareils destinés au jardinage et après accord de notre société.

Veillez respecter scrupuleusement toutes les remarques, explications et consignes figurant dans cette notice pour une utilisation optimale et sûre.

LIRE

ATTENTIVEMENT

**TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT TOUTE
UTILISATION**

CONSERVER CETTE NOTICE POUR FUTURE REFERENCE

CONSIGNES DE SECURITE

Lire attentivement les instructions d'utilisation. Bien respecter toutes les précautions d'emploi.



AVERTISSEMENT : PRECAUTIONS AVEC LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT

- Ne jamais respirer les gaz d'échappement.
Ces gaz contiennent de l'oxyde de carbone, un produit incolore, inodore et particulièrement dangereux pouvant entraîner la perte de connaissance et la mort.
- Ne jamais utiliser le moteur à l'intérieur d'un bâtiment ou dans un endroit mal aéré ou ventilé comme un tunnel, une cave etc...
- Prendre toutes les précautions nécessaires quand le moteur est utilisé dans le voisinage de personnes ou d'animaux.
- Ne jamais obstruer le tuyau d'échappement.



AVERTISSEMENT : PRECAUTIONS POUR LE PLEIN DE CARBURANT

- L'essence est un produit particulièrement inflammable et explosif après vaporisation sous l'effet du feu.
- Ne pas procéder au plein de carburant à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.
- Couper le moteur avant de procéder au plein de carburant.
- Ne pas déposer le bouchon du réservoir de carburant et ne pas procéder au plein de carburant quand le moteur est chaud ou en marche. Laisser le moteur refroidir pendant environ 2 minutes avant de procéder au plein de carburant.
- Ne pas faire déborder de carburant du réservoir.
- En cas de débordement, essuyer soigneusement toute trace de carburant et attendre que le carburant se soit entièrement évaporé avant de démarrer le moteur.
- Après avoir refait le plein, vérifier que le bouchon est parfaitement fermé pour éviter toute fuite.
- Ne pas remplir le réservoir d'essence en plein soleil



AVERTISSEMENT : PRECAUTIONS CONTRE LES INCENDIES

- Ne pas fumer à proximité d'un moteur en marche et ne pas approcher de flamme vive.
- Ne pas utiliser le moteur à proximité de buissons ou brindilles séchés, de chiffons ou de tout matériau inflammable.
- La prise d'air de refroidissement et la partie échappement du moteur doivent se trouver à une distance d'au moins 1 mètre de tous objets (parois /murs/cloisons etc) ou autres objets inflammables.
- Tenir le moteur à l'écart de tout matériau inflammable ou dangereux (ordures, chiffons, lubrifiants, explosifs).



AVERTISSEMENT : AUTRES PRECAUTIONS DE SECURITE

- Toujours installer les carters de protection sur les parties rotatives.
Les parties rotatives du moteur comme l'arbre moteur, la poulie, etc... Présentent un danger potentiel si elles sont laissées exposées. Pour éviter les accidents, les couvrir impérativement avec les éléments de protection appropriés.
- Attention aux pièces chaudes.
Le silencieux et d'autres parties du moteur peuvent être extrêmement chauds quand le moteur est en marche ou vient juste d'être arrêté.
- Mettre le moteur en opération en lieu sûr et ne pas laisser les enfants s'approcher d'un moteur en marche ou encore chaud.

- Ne pas toucher à la bougie et le câble d'allumage au démarrage du moteur et pendant la marche de celui-ci.
- Ne jamais intervenir sur une machine quand celle-ci est raccordée au moteur sans avoir préalablement débranché le câble d'allumage de la bougie. La mise en rotation à la main du vilebrequin pendant le réglage ou le nettoyage peut entraîner le démarrage du moteur et de la machine qui lui est connectée et se traduire en accident corporel grave pour l'opérateur.
- Mettre le moteur en fonction sur une surface stable et plane. Si le moteur est penché, de l'essence risque de s'écouler. REMARQUE : Si le moteur est utilisé sur une pente prononcée, elle risque de gripper en raison d'une lubrification insuffisante, même si l'huile est à son niveau maxi.
- Ne pas transporter le moteur quand le réservoir contient de l'essence ou si le robinet du filtre à carburant est encore ouvert.
- Ne pas déplacer le moteur quand celui-ci est en marche et s'il n'est plus raccordé à l'équipement.
- Garder le moteur au sec (ne pas l'utiliser sous la pluie).
- Ne pas utiliser ce moteur si votre état de santé ne le permet pas ou si vous êtes détenteur d'un appareil cardiaque (pacemaker ou autres...) ou une prothèse quelconque (auditive-mécanique etc...)
- Ne pas stocker le moteur au soleil

ATTENTION : CONTROLES PRE-OPERATOIRES



- Vérifier soigneusement le bon serrage et l'absence de fuites des flexibles de carburant et de leur raccordements. Toute fuite de carburant constitue une situation potentiellement dangereuse.
- Vérifier le bon serrage des boulons et des écrous. Tout boulon ou écrou desserré peut entraîner un problème grave au moteur et engendrer un accident par un éventuel détachement de pièce.
- Vérifier le niveau d'huile moteur et faire l'appoint si nécessaire.
- Vérifier le niveau du carburant et faire l'appoint si nécessaire. Attention à ne pas trop remplir le réservoir pour éviter les débordements.
- Nettoyer les ailettes du cylindre et le lanceur à retour automatique et les maintenir propres de toute saleté, herbe et autres débris.
- Revêtir des vêtements de travail appropriés pour opérer le moteur. Eviter les tabliers, serviettes, ceintures et autres vêtements lâches qui risquent de se prendre dans le moteur ou dans le train moteur et de présenter un risque d'accident.
- Toutes interventions autres que celles d'entretien courant doivent être effectuées par les centres service après-vente du distributeur représentant le fabricant.

SYMBOLES

Important :

Certains des symboles ci-dessous peuvent être présents sur le moteur. Le but des symboles de sécurité est d'attirer l'attention sur d'éventuels dangers. Les symboles de sécurité et les informations qui les accompagnent doivent être bien compris et respectés. Les mises en garde ne constituent en elles-mêmes aucune protection contre les dangers. Les instructions ou avertissements qu'elles contiennent ne sauraient en aucun cas remplacer des mesures de prévention des accidents appropriées.

Une interprétation correcte de ces symboles permettra d'utiliser l'outil plus efficacement et de réduire les risques.



Pomper trois fois pour démarrer



ATTENTION !

Réservoirs essence et huile distincts.

Moteur 4 temps : ne pas mélanger l'huile dans l'essence

Moteur livré sans huile : remplir le carter d'huile avant le premier démarrage



Attention : surface chaude pouvant occasionner des brûlures

DONNEES TECHNIQUES

Modèle		DG1P65F
Cylindrée	cm ³	139
Sens de rotation		Antihoraire
Lubrifiant		SAE 15W/40
Contenance en huile	Litre	0.6
Carburant		Essence automobile (sans plomb)
Contenance en carburant	Litre	1.5
Bougie		TORCH F6RTC
Poids à sec	kg	12
Dimensions (Long. x Larg. x Haut.)	mm	755x540x435

PREPARATION



ATTENTION ! Le moteur est livré sans huile.
Ne pas mettre en marche avant d'avoir rempli le réservoir d'huile
Ne pas dépasser le niveau maximum

I. Quelle huile utiliser

Utiliser une huile monograde SAE 30 ou multigrade 15W40 ou 20W40 (ne pas utiliser des huiles dont le grade à froid est inférieur à 15 Ex : 5W...ou 10W...)

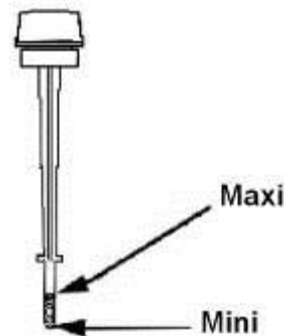
Note : La consommation d'huile sera plus haute avec une huile multigrade surtout pour les premières heures d'utilisation.

II. Quelle quantité

Il est recommandé, surtout lors du premier remplissage, de mesurer une **quantité d'huile (600 ml ou 0,6L)** à l'aide d'une éprouvette graduée avant de verser dans le moteur par le tube de la jauge à huile.

Dans tous les cas :

- Pour contrôler le niveau d'huile mettre la tondeuse sur un terrain bien plat.
- Retirer la jauge du tube de remplissage d'huile.
- Essuyer la jauge avec un chiffon propre.
- Contrôler le niveau d'huile en positionnant celle-ci sur le haut du tube de remplissage **sans la visser**. Refaire cette opération plusieurs fois pour s'assurer de ne pas avoir fait une lecture erronée du niveau d'huile car une huile neuve est plutôt transparente et pourrait induire en erreur.
- Remettre correctement la jauge en place et la visser sur le tube de remplissage.
- Ne pas dépasser le niveau **MAXI** de la jauge d'huile car un excès d'huile peut provoquer de la fumée à la sortie du silencieux d'échappement et une détérioration du moteur et du filtre à air.
- Bien s'assurer que le niveau soit bien situé **au-dessus** du **MINI** de la jauge à huile. Si le niveau est situé en dessous du repère « MINI » il existe un risque de provoquer une détérioration du moteur, panne non couverte par la garantie.



IMPORTANT :

- Vérifier le niveau d'huile avant chaque utilisation. Remplir jusqu'au niveau maxi sur la jauge
- Changer l'huile au bout des 5 premières heures d'utilisation
- Vidanger l'huile toutes les 25 à 50 heures d'utilisation, et une fois au minimum par saison. Vous pourriez être amené à changer d'huile plus souvent, en cas d'utilisation dans la poussière, en conditions difficiles.
- Ne pas utiliser le moteur sur une pente supérieur à 15° sous peine de détériorer le moteur



Contrôler le niveau d'huile du moteur avant chaque utilisation car toute utilisation du moteur avec un niveau d'huile insuffisant dans le carter moteur annule la garantie.

III. Remplissage du réservoir (opération à effectuer en plein air)



SECURITE DE MANIPULATION DU CARBURANT

- Le carburant étant extrêmement inflammable, il doit toujours être manipulé avec précaution.
- Ne jamais remplir le réservoir d'une machine lorsque le moteur tourne ou est chaud.
- Ne pas fumer ! Ne pas utiliser de téléphone portable.
- Ne pas laisser l'essence ou l'huile entrer en contact avec la peau. Ne pas inhaler les vapeurs.
- Garder l'huile et l'essence à l'écart des yeux. En cas d'éclaboussure d'huile ou d'essence dans les yeux, rincer immédiatement avec de l'eau propre. Si l'irritation persiste consulter de suite un médecin.
- Nettoyer immédiatement tout carburant répandu.
- Ne pas stocker d'essence au plein soleil
- Stocker l'essence dans un endroit aéré et ventilé

CONSEILS :

- N'acheter qu'une quantité de carburant utilisable dans les 30 jours afin d'éviter des problèmes de démarrage de votre matériel.
- Ne jamais utiliser de produits de nettoyage moteur ou de carburateur car ils peuvent provoquer des dommages irréversibles.
- S'assurer que le stockage du carburant soit effectué dans un jerrican approprié et compatible avec l'essence utilisée.
- La durée du stockage ne devra pas excéder 30 jours (aussi bien dans le jerrican que dans le réservoir du moteur). Pour des durées supérieures à 30 jours, il convient de rajouter un stabilisant de carburant dans l'essence (disponible dans les stations-service techniques agréées).



Utiliser de l'essence sans plomb 95 RON ou 98 RON, récente et propre
Ne pas rajouter d'huile dans l'essence
Ne pas remplir le réservoir près d'une source de chaleur.

- 1) Nettoyer le pourtour du bouchon de remplissage pour éviter la contamination du carburant.
- 2) Desserrer le bouchon du réservoir lentement pour relâcher la pression et éviter que le carburant s'échappe
- 3) Nettoyer et inspecter le joint du bouchon avant le remplissage. Le changer si nécessaire.
- 4) Verser le carburant dans le réservoir avec précaution. Ne remplissez pas le réservoir de carburant au maximum. Laisser un espace libre de 4/5 cm sous le col pour permettre l'expansion du carburant.
- 5) Eviter de répandre du carburant (Il est recommandé pour cela l'usage d'un entonnoir). Essuyer l'essence ou l'huile qui se seraient renversées ou qui auraient débordé avec un chiffon propre.
- 6) Remettre immédiatement le bouchon en place et le serrer à la main. Essuyer tout carburant répandu.
- 7) S'éloigner de 9 m du point d'approvisionnement avant de lancer le moteur.

FONCTIONNEMENT



**Ne jamais faire tourner un moteur dans un endroit fermé ou mal aéré.
Les gaz d'échappement peuvent être mortels.**

I. Avant le démarrage

- S'assurer que toutes les consignes de sécurité sont respectées.
- Remettre en place la bougie.
- Vérifier que le réservoir d'essence est bien fermé.
- S'éloigner de la partie mobile de la machine.
- Le moteur doit être sur un plan horizontal et fixé.

II. Démarrage du moteur

A/ Presser de 3 fois sur le bulbe

B/ Mettre la manette des gaz sur la position 'lièvre'



C / Tirer sur le lanceur en maintenant la poignée 'homme mort' en position rapprochée du guidon

D/ Laisser chauffer quelques instant le moteur et commencer à travailler

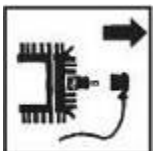
III. Vidange du réservoir de carburant

A la fin de la saison d'utilisation de votre matériel ou en prévision d'une période prolongée d'inactivité, ne remplir le réservoir qu'avec un minimum d'essence et laisser le moteur s'arrêter de lui-même par manque d'essence.

De cette façon, le réservoir et le carburateur seront vidangés sans risques.

Lors de la remise en route après stockage prolongé, utiliser de l'essence fraîche achetée en station-service.

MAINTENANCE



Arrêter le moteur et attendre que les pièces mobiles soient immobilisées

Débrancher le capuchon de la bougie avant tous travaux de maintenance afin d'éviter une mise en marche accidentelle.



Porter des gants pour toutes les opérations de maintenance



N'utiliser que des pièces et accessoires d'origines agréées par le fabricant. S'adresser à un réparateur agréé en cas de doutes



Eviter tout incendie accidentel en maintenant le moteur propre, exempt d'herbe, de feuilles et d'huile ou de carburant répandu.

Vidanger le carburant du réservoir du moteur pour son entretien. L'inclinaison doit se faire bougie vers le haut afin que l'huile et le carburant n'endommagent pas le moteur

I. Vidange de l'huile moteur (effectuer cette opération à chaud)

Après la mise en route d'un moteur neuf, il est impératif de toujours effectuer une vidange de l'huile après 4 ou 5 premières heures d'utilisation.

Ensuite les vidanges devront être effectuées toutes les 25 heures de fonctionnement ou plus souvent si le moteur travaille dans un environnement très poussiéreux.

1. Retirer la jauge à huile.
2. Retirer le filtre à air papier pour éviter qu'il ne s'imbibe d'essence.
3. Incliner le moteur de façon à mettre la sortie du tube jauge en position basse (le carburateur se retrouvant en position haute), après avoir positionné un bac à huile sous le tube jauge.
4. Laisser l'huile s'égoutter quelques minutes.
5. Remettre le moteur en position à plat et refaire le plein d'huile comme expliqué précédemment au chapitre « avant de démarrer le moteur ».
6. Remettre la jauge à huile.
7. Remettre en place le filtre à air.

II. Entretien du filtre à air

Le moteur ne peut pas fonctionner correctement avec un filtre à air sale ou colmaté.

Toutes les 8 - 10 heures de travail, enlever le couvercle du filtre à air et l'élément en papier. Pour le nettoyer, il suffit de le secouer et de le nettoyer avec un pinceau souple sec.

Un filtre obstrué provoque un fonctionnement irrégulier du moteur ce qui augmente la consommation d'essence et diminue la puissance du moteur.

L'élément de filtre en papier doit être remplacé toutes les 50 heures de travail et/ou au moins une fois par an et plus souvent si le moteur travaille dans des conditions difficiles et/ou très poussiéreuses

Remplacer un filtre endommagé pour ne pas compromettre la durée du moteur

Ne jamais mouiller, laver, souffler ou huiler cet élément papier. Seul le remplacement est autorisé et recommandé.

III. Entretien de la bougie

Au moins une fois par an ou en cas de ratés d'allumage / difficultés dans le démarrage.

Attendre le refroidissement complet du moteur avant l'opération.

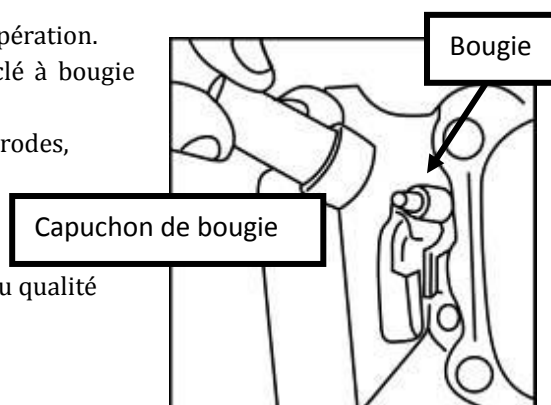
1- Extraire le capuchon et dévisser la bougie avec la clé à bougie fournie.

En cas d'incrustations et d'usure excessive des électrodes, remplacer la bougie

par une autre de type équivalent

Un excès d'incrustations peut être provoqué par :

- Pourcentage d'huile excessif dans le carburant et /ou qualité de l'huile non appropriée.
- Obstruction partielle du filtre à air



2- Il est recommandé de nettoyer régulièrement la bougie avec une petite brosse métallique et de contrôler le jeu entre les électrodes qui doit être de 0,6 à 0,7 mm.

3- Visser manuellement la bougie à fond pour ne pas endommager son logement. Utiliser seulement la clé à bougie fournie pour le serrage.

IV. Silencieux (pot d'échappement)



Ne pas modifier le système d'échappement. Un silencieux ou un pare-étincelles avariés peuvent provoquer des risques d'incendie. Ne touchez pas à un silencieux encore chaud.

V. Régime du moteur



Ne pas modifier le régime du moteur. Votre moteur est réglé en usine suivant la réglementation en vigueur. La modification du régime moteur peut endommager l'appareil et entraîner un accident. Ceci annule également la garantie constructeur.

VI. Contrôle des boulons, des écrous, et des vis

- Resserrer tout boulon ou écrou desserré.
- Vérifier l'absence de fuites de carburant ou d'huile.
- Changer toutes pièces détériorées par des pièces neuves d'origines.
- 2

VII. Nettoyage et remisage

- Ne pas nettoyer si le moteur est encore chaud
- Ne jamais stocker le moteur avec l'essence dans le réservoir. Avant de le remiser, vidanger le réservoir du carburant
- Garder le moteur dans un milieu sec et sûr, hors de portée des enfants.



Tous travaux en dehors d'entretien courant doivent impérativement être effectués par un SAV agréé.

Pièces de rechange :

Désignation	Référence
Filtre à air	CLD16010020
Bougie	CLD13010157

L'environnement

L'appareil se trouve dans un emballage permettant d'éviter les dommages dus au transport.
Cet emballage est une matière première et peut donc être réutilisé ultérieurement ou être réintroduit dans le circuit des matières premières.
Les produits thermiques et électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers.
Merci de les recycler dans les points de collecte prévus à cet effet.
Adressez-vous auprès des autorités locales ou de votre revendeur pour obtenir des conseils sur le recyclage.

GARANTIE

Le constructeur garantit le moteur pendant 24 mois à compter de la date d'achat et sur présentation d'une preuve de son achat (ticket de caisse, facture).

Aussitôt après l'achat, nous vous conseillons de vérifier l'état intact du produit et de lire attentivement la notice avant son utilisation.

Le constructeur assure le remplacement de toutes les pièces reconnues défectueuses par un défaut ou un vice de fabrication.

En aucun cas, la garantie ne peut donner lieu à un remboursement du matériel ou à des dommages et intérêts directs ou indirects, de quelque nature qu'ils soient.

Pour bénéficier d'une prise en charge du SAV sous garantie, le demandeur devra adresser sa demande à un atelier Service Après-Vente (SAV) agréé par le distributeur. La liste des SAV agréées est disponible sur le site internet www.gardif.fr

Pour toute demande de pièces de rechange, il devra être spécifié le modèle exact, l'année de fabrication et le numéro de série de l'appareil.

Cette garantie ne couvre pas :

- une utilisation anormale ou non conforme à la notice d'utilisation
- un manque d'entretien
- un mauvais mélange ou un manque d'huile
- une utilisation à des fins professionnelles ou de locations
- le montage, le réglage et la mise en route de l'appareil
- tout dégât ou perte survenant pendant un transport ou un déplacement
- tout dégât consécutif à un choc ou une chute
- les frais de port et d'emballage du matériel (tout envoi en port dû sera refusé par le Service Après-Vente)
- les pièces dites d'usure ou les consommables (bougie, courroie etc....)
- Les frais d'immobilisation ou de location d'un appareil en cas de panne.

(Liste non exhaustive voir conditions générales de garantie sur www.gardif.fr)

La garantie sera automatiquement annulée en cas :

- de modifications apportées au moteur sans l'autorisation du constructeur
- de montage de pièces n'étant pas d'origine constructeur.
- En cas d'intervention de remise en état (en dehors de l'entretien courant) faite par des personnes non agréées par le distributeur représentant du constructeur

Le constructeur décline toute responsabilité civile découlant d'un emploi abusif ou non-conforme aux normes d'emploi et/ou à la réglementation en vigueur et d'un manque d'entretien du produit.

Les réparations effectuées ou les pièces remplacées ne peuvent en aucun cas entraîner la prolongation de la période de garantie initiale ni de dédommagement liés à l'immobilisation du moteur.